

Le Collège international de la Garantie (CIG)

Mercredi 9 septembre  
Aux membres de l'IF-EPFCL

Cher Collègue,

Suite à notre réunion du 5 juillet 2009 à Paris, et à la réunion de nos membres présents à Buenos Aires lors de la première Rencontre internationale d'Ecole avec les Commissions d'admission des membres de l'Ecole le 30 août, notre CIG prévoit d'ajouter deux paragraphes au règlement intérieur qu'il a mis au point lors de sa prise de fonction.

Le 5 juillet nous avons à nouveau étudié la question de la transmission des réponses des cartels de la passe. A Buenos Aires, la discussion avec les commissions d'admission des membres de l'Ecole, qui avait lieu pour la première fois a paru très utile et pourra être renouvelée à l'occasion du prochain RV de l'IF à Rome. Deux points essentiels y ont été examinés

1 . Transmission des réponses des cartels de la passe.

- Le cartel rédige à l'adresse du passant quelques lignes circonstanciées et précisément ajustées à son cas, qu'il transmet aussi au CIG.
- Un membre du cartel transmet ce texte au passant, directement quand c'est possible, ou par téléphone. Le passant peut s'il le souhaite rencontrer ensuite un autre membre du cartel.
- La réponse Oui/Non est communiquée pour archivage au Secrétariat du CIG et au Secrétariat de la passe concerné.

2 . L'admission des membres de l'Ecole.

a/ L'articulation entre l'admission au Forum et à l'Ecole.

La règle qui consiste à entrer d'abord au Forum, ensuite à l'Ecole paraît devoir être maintenue. Elle doit cependant être appliquée avec tact et dans des cas exceptionnels on peut envisager une admission simultanée au Forum et à l'Ecole.

b / La question des critères a été reprise et a amené les suggestions suivantes :

- Deux entrevues ou une entrevue avec deux personnes ne paraissent pas de trop.
- On tient compte de la participation régulière aux activités du Forum ou du pôle, notamment aux cartels, et éventuellement au Collège clinique auquel le candidat appartient.

Mais la question d'une participation plus large aux activités nationales, telles par exemple que les Journées, doit être prise en compte.

Dès lors que notre Ecole a des dispositifs internationaux, la dimension internationale ne peut être ignorée. Il faut au moins que lors du premier entretien cette dimension soit présentée au candidat qui l'ignorerait afin qu'il sache, avant son deuxième entretien, où il se propose d'entrer.

- Les travaux publiés suite à des Journées, inter-cartels, etc. sont un facteur objectif de l'implication du candidat à tenir en compte.
- La consultation de l'analyste ou du contrôleur ne peut être une obligation. C'est à la Commission de juger si, dans tel ou tel cas, elle peut être opportune.

Avec nos très cordiales salutations,  
Le CIG